

Dettesubordonnée

CapAccess

**Une solution innovante
pour compléter le financement
des projets d'investissement
de votre entreprise**

FONDS PROPRES

CapAccess

CRÉDIT BANCAIRE

**Le produit CapAccess
bénéficie de :**



- ◆ Taux avantageux de 5.5% HT pour les crédits octroyés en 2024
- ◆ Différé de remboursement jusqu'à 5 ans
- ◆ Durée de vie du crédit jusqu'à 12 ans

En partenariat avec

CapAccess

via le Fonds Mohammed VI pour l'investissement

▶ Mais qu'est-ce CapAccess ?

CapAccess est une solution de financement innovante lancée par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) en partenariat avec TAMWILCOM et le système bancaire marocain permettant aux entreprises de compléter le plan de financement de leurs investissements en cas de fonds propres insuffisants.

▶ Quelles sont les principales caractéristiques de CapAccess ?

- ◆ Crédit conjoint amortissable composé comme suit :
 - 1/3 maximum « crédit CapAccess »
 - 2/3 minimum « crédit bancaire CDM »
- ◆ Montant du « crédit CapAccess » : un minimum de 1 million de dirhams et un maximum de 30 millions de dirhams dans la limite des capitaux propres de la société.
- ◆ Taux d'intérêt « crédit CapAccess » : 5,5 HT pour les crédits octroyés en 2024
- ◆ Maturité « crédit CapAccess » : maximum 3 ans de plus que la maturité du « crédit bancaire CDM », sans dépasser 12 ans.
- ◆ Différé « crédit CapAccess » : 2 fois la durée du différé du « crédit bancaire CDM », sans dépasser 5 ans.

▶ Qui peut bénéficier de CapAccess ?

CapAccess est proposé aux entreprises en situation financière saine, respectant certains critères d'éligibilité* :

- ◆ un chiffre d'affaires entre 10 et 500 millions de dirhams.
- ◆ justifiant de 3 ans minimum.
- ◆ respectant un niveau d'endettement défini.
- ◆ n'opérant pas dans la liste d'exclusion* du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.

L'octroi de CapAccess est conditionné par l'accord de la Banque.

▶ Contactez votre chargé d'affaires Crédit du Maroc qui vous accompagnera pour concrétiser votre projet d'investissement.

*Les critères sus-mentionnés ne sont pas exhaustifs

*La liste d'exclusion est à consulter auprès de la Banque